

## Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement des arts

Courriel : mea@uqam.ca

Site Web : mea.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
2126	Concentration art dramatique	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30
2127	Concentration arts visuels et médiatiques	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30
2128	Concentration danse	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30
2129	Concentration musique	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30

<b>Trimestre(s) d'admission</b>	Automne
<b>Contingent</b>	Programme non contingenté
<b>Régime et durée des études</b>	Offert à temps partiel seulement
<b>Campus</b>	Campus de Montréal

## OBJECTIFS

Le but de ce programme est de contribuer à la formation de personnes professionnelles de l'enseignement dans les disciplines artistiques inscrites au Programme de formation de l'école québécoise : art dramatique, arts plastiques, danse et musique. L'objectif général est d'amener la personne étudiante à maîtriser ses compétences professionnelles suivant des données de recherche les plus actuelles et les orientations du Référentiel de compétences professionnelles – Profession enseignante. Ce programme est aménagé pour les personnes enseignantes non légalement qualifiées. Ce programme n'est pas qualifiant.

En adéquation avec le Référentiel de compétences professionnelles - Profession enseignante (Gouvernement du Québec, 2020), ce programme vise spécifiquement le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement d'une discipline artistique en milieu scolaire (art dramatique, arts plastiques, danse ou musique) dans un ordre d'enseignement (préscolaire/primaire ou secondaire), selon la situation de la personne étudiante :

Compétences fondatrices :

1. Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
2. Maîtrise la langue d'enseignement

Compétences relatives à l'acte d'enseignement :

3. Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
4. Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
5. Évaluer les apprentissages
6. Gérer le fonctionnement du groupe-classe
7. Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
8. Soutenir le plaisir d'apprendre

Compétences relatives au professionnalisme collaboratif :

9. S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
10. Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Compétences relatives au professionnalisme enseignant :

11. S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Compétences transversales :

12. Mobiliser le numérique

13. Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au DESS en enseignement des arts, la personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire (ou l'équivalent) en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique selon la concentration choisie.

La personne candidate doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pour être admise au programme. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Dans tous les cas, pour être admise la personne candidate devra faire la preuve qu'elle a un contrat d'enseignement de la discipline de la concentration visée avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le ministère de l'Éducation. Ce contrat devra confirmer un pourcentage de tâche égal ou supérieur à 20 %, dans un seul établissement, durant l'année scolaire de son entrée au programme.

En plus, pour être admise, la personne candidate doit faire la preuve qu'elle a cumulé au moins 165 h (26 jours) d'expérience en enseignement des arts en milieu scolaire, dans la discipline de la concentration visée avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le ministère de l'Éducation.

## Concentration art dramatique

Exceptionnellement, la personne candidate à la concentration art dramatique qui ne détient pas un baccalauréat en art dramatique ou dans une discipline connexe pourrait être admise après études de son dossier par le SCAE, à la condition de faire la démonstration qu'elle possède les connaissances et les aptitudes requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaire, une formation professionnelle dans une institution reconnue par le SCAE ainsi qu'une expérience disciplinaire (attestation de travail, de formation, de stage, etc.), d'au moins trois

ans, jugée pertinente par le SCAE.

### Concentration danse

Exceptionnellement, la personne candidate à la concentration danse qui ne détient pas un baccalauréat en danse ou dans une discipline connexe pourrait être admise après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de faire la démonstration qu'elle possède les connaissances et les aptitudes requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaire, une formation professionnelle dans une institution reconnue par le SCAE ainsi qu'une expérience disciplinaire (attestation de travail, de formation, de stage, etc.), d'au moins trois ans, jugée pertinente par le SCAE.

Au moment de l'admission, la personne candidate déjà titulaire d'un diplôme québécois de premier cycle universitaire, ou l'équivalent, doit satisfaire aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation a été réalisée).

### Capacité d'accueil

Bien qu'il n'y ait pas de contingentement dans le programme de DESS en enseignement des arts, la capacité globale de l'unité de programme de la maîtrise en enseignement des arts est limitée à 135 étudiants et étudiantes.

### Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne.

### Cours d'appoint

La personne candidate dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

### Méthode et critères de sélection

En plus du dossier de présentation prévu par la demande d'admission, la personne candidate devra fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation faisant état de ses intérêts pour l'enseignement des arts en milieu scolaire, et le cas échéant, de toute expérience professionnelle en arts ou en enseignement des arts;
- Un curriculum vitae;
- Une preuve de contrat d'enseignement de la discipline de la concentration visée avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le ministère de l'Éducation, contrat qui confirme un pourcentage de tâche égal ou supérieur à 20%, dans un seul établissement, durant l'année scolaire de l'entrée au programme;
- Au moins une lettre de recommandation d'un milieu scolaire, communautaire ou professionnel pertinent.

### La candidature sera évaluée selon les critères suivants :

- 1- Qualité du dossier académique (40%)
- 2- Expérience professionnelle (30%)
- 3- Lettre de motivation (20%)
- 4- Lettre de recommandation (10%)

Advenant la réception de plusieurs candidatures admissibles, le SCAE se réserve le droit de convoquer les personnes candidates en entrevue et de leur demander de présenter un dossier supplémentaire. La personne candidate de la concentration art dramatique ou de la concentration danse qui ne détient pas un baccalauréat disciplinaire sera évaluée à partir des méthodes et critères de sélection spécifiques pour chacune des concentrations.

### Concentration art dramatique

La personne candidate qui ne détient pas de baccalauréat en art dramatique pourrait être invitée à prendre part à une ou plusieurs des activités de sélection suivantes :

- 1- Entrevue pour démontrer sa capacité de communiquer efficacement à l'oral et à argumenter sur la valeur formative de l'art dramatique en

milieu scolaire.

2- Présentation d'une improvisation pour démontrer ses habiletés en jeu (corps, voix) et en création.

3- Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue (description verbale des contenus à enseigner, justification pédagogique, partage des stratégies d'enseignement) afin d'évaluer les aptitudes pour l'enseignement de l'art dramatique.

### Concentration danse

La personne candidate qui ne détient pas de baccalauréat en danse pourrait être invitée à prendre part à une ou plusieurs des activités de sélection suivante :

1- Entrevue pour démontrer sa capacité à communiquer efficacement à l'oral et à argumenter sur la valeur formative de la danse en milieu scolaire.

2- Présentation d'un solo pour démontrer ses habiletés techniques (alignement dynamique et coordination, musicalité et aisance) et sa compétence à interpréter une danse.

3- Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique et qualité de l'interaction avec l'élève participant et évaluation des aptitudes pour l'enseignement de la danse.

### Régime et durée des études

Ce programme est offert à temps partiel seulement. (Voir règlement pédagogique particulier)

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

### Bloc 1 : Formation interdisciplinaire commune aux quatre concentrations : art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique (9 crédits)

MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

MEA8031 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers

MEA8041 Fondements et enjeux actuels en enseignement des arts

### CONCENTRATION ART DRAMATIQUE

#### Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique

EST8716 Pédagogie numérique et création en art dramatique

EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique

EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

EST8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en art dramatique

#### Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (6 crédits)

EST8760 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

ou

EST8761 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au secondaire

EST8765 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

ou

EST8766 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au secondaire

### CONCENTRATION ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

#### Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

AVM8716 Modes de pratique en appréciation esthétique

AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques

AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques

AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques

#### Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (6 crédits)

AVM8760 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire

ou

AVM8761 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire

AVM8765 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire

ou

AVM8766 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire

**CONCENTRATION DANSE****Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)**

DAN8030 Théorie et observation du mouvement

ou

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique

DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse

DAN8716 Évaluation des apprentissages en danse

DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

DAN8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en danse

**Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (6 crédits)**

DAN8760 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

ou

DAN8761 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au secondaire

DAN8765 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

ou

DAN8766 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au secondaire

**CONCENTRATION MUSIQUE****Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (15 crédits)**

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

MUS8716 Enseignement-apprentissage de la guitare en milieu scolaire

MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire

ou

MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire

MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique

**Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (6 crédits)**

MUS8760 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire

ou

MUS8761 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au secondaire

MUS8765 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire

ou

MUS8766 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au secondaire

**RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS**

Le programme est offert à temps partiel seulement. Pour assurer la qualité de l'encadrement, les personnes étudiantes regroupées en cohorte doivent obligatoirement respecter la grille de cheminement en suivant toutes les activités dans l'ordre selon le nombre prescrit.

Pour s'inscrire à une activité de pratique supervisée, la personne étudiante doit faire la preuve qu'elle est en situation d'emploi dans la discipline de sa concentration avec un minimum de 20% de tâche. Cette preuve de contrat émis par un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation doit être déposée au programme au plus tard au mois de novembre qui précède l'activité.

**Exigences linguistiques**

Les personnes admises au programme sont dans l'obligation de se soumettre au test diagnostique institutionnel permettant d'évaluer leur compétence linguistique en français écrit, au plus tard durant le premier trimestre de leur cheminement. La personne étudiante qui ne se

présente pas au test diagnostique ou qui n'atteint pas le seuil de réussite de 75% devra obligatoirement s'inscrire au DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement ou autre cours jugé pertinent par la direction du programme dès le deuxième trimestre de son cheminement. Tout en étant obligatoire, le cours DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement ou celui désigné par la direction de programme devra être suivi hors programme et ne sera pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Le diplôme d'études supérieures en enseignement des arts n'est pas qualifiant. La personne étudiante n'est pas tenue d'avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) et de répondre aux exigences de certification en français oral avant sa deuxième activité de formation pratique en milieu scolaire. De plus, la personne étudiante n'est pas tenue de satisfaire aux exigences linguistiques en français et oral pour diplômer. La personne étudiante qui souhaite poursuivre sa formation à la maîtrise qualifiante en enseignement des arts devra satisfaire aux exigences linguistiques en français et oral pour progresser dans le programme et en être diplômée.

**FRAIS**

Aux fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

La personne étudiante souhaitant faire une passerelle entre le DESS en enseignement des arts et la maîtrise en enseignement des arts n'aura aucun frais d'admission à défrayer.

**PASSERELLES**

La personne diplômée du DESS en enseignement des arts qui est admise à la concentration équivalente du programme de maîtrise en enseignement des arts se verra reconnaître l'ensemble des activités déjà réussies.

**DESCRIPTION DES COURS****AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques****Objectifs**

Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de la personne enseignante spécialisée en arts visuels et médiatiques et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie des arts visuels et médiatiques au primaire et au secondaire : planification, mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

**Sommaire du contenu**

Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, Régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en arts visuels et médiatiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Expression plastique et multimédia chez les enfants et adolescents.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

**AVM8716 Modes de pratique en appréciation esthétique****Objectifs**

Ce cours a pour but d'habiliter la future personne enseignante en arts visuels et médiatiques au préscolaire, au primaire et au secondaire à déployer la démarche esthétique et critique d'appréciation des oeuvres d'arts visuels et médiatiques, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques et des réalisations des élèves. Dans le cadre de ce cours, la personne étudiante sera invitée à acquérir et enrichir des connaissances sur différentes approches critiques, modèles et pratiques portant sur l'appréciation de l'art d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui en tenant compte de l'intérêt et de l'hétérogénéité des élèves. À la fin du cours, la personne étudiante sera capable de : Distinguer les différentes approches théoriques et modèles d'appréciation esthétique en tenant compte de la recherche dans le domaine ; Saisir la place et la portée de la compétence disciplinaire en appréciation dans le programme en arts plastiques ; Concevoir, planifier et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en appréciation pour des élèves du préscolaire, du primaire ou du secondaire ; Distinguer et appliquer différentes stratégies d'intervention afin de guider les élèves dans une démarche d'appréciation ; Favoriser un dialogue social et interculturel par l'appréciation de pratiques artistiques actuelles ; Saisir les défis de l'évaluation de la compétence apprécier et élaborer des outils d'évaluation ; Se familiariser avec les différents services éducatifs et ressources offerts par les organismes culturels à l'intention des publics scolaires.

**Sommaire du contenu**

- Approches théoriques et modèles d'appréciation esthétique ; - Place et portée de la compétence disciplinaire en appréciation dans le programme en arts plastiques ; - Planification et mise en oeuvre des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en lien avec la compétence « apprécier » ; - Hétérogénéité des élèves et son incidence sur le développement d'activités diversifiées et significatives en appréciation ; - Approche et stratégies d'intervention visant à engager activement les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique et critique; Enjeux, modalités et outils d'évaluation de la compétence « apprécier » ; - Ressources et services éducatifs offerts par les organismes culturels à l'intention des publics scolaires.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement, plus spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11 et 13 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation (2020).

**Modalité d'enseignement**

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

**Préalables académiques**

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

**AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques****Objectifs**

Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement des arts visuels et médiatiques en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en arts visuels et médiatiques au préscolaire, au primaire et au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

**Sommaire du contenu**

- Programme de formation de l'école québécoise : compétences

disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Progression des apprentissages ; - Cadre d'évaluation des apprentissages ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage (globales et détaillées) ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche : Modèle SOMA, pédagogies dirigées, ouverte, différenciée, inversée, projet, etc. ; - Modalités de création pédagogique : bricolage, design, improvisation, cocréation, etc. ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation : autoévaluation, coévaluation, matrice, etc. ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

**Préalables académiques**

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

**AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques****Objectifs**

Ce cours a pour but de développer des savoirs et des compétences professionnelles pour la conception et le pilotage d'activités pédagogiques en enseignement des arts visuels et médiatiques au moyen des technologies de l'information et de la communication au préscolaire, au primaire et au secondaire. Il vise également à intégrer ces savoirs et ces compétences dans une démarche de pratique réflexive en saisissant les enjeux et les potentiels de l'intégration des TIC dans son enseignement. À la fin du cours, la personne étudiante sera capable de : Identifier et déployer différentes approches didactiques pour l'enseignement des arts et des technologies de l'information et de la communication au primaire et au secondaire, en tenant compte de la recherche dans le domaine ; Comprendre le programme de formation de l'école québécoise et saisir la place qu'y tiennent les arts et les technologies de l'information et de la communication ; Concevoir et piloter des situations d'apprentissage et d'évaluation en arts visuels et médiatiques au moyen des TIC en classe et en enseignement à distance en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves ; faire des liens avec les compétences transversales ; entretenir une démarche de pratique réflexive en lien avec les défis et les potentiels de l'utilisation des TIC dans son enseignement ; connaître les normes et procédures d'évaluation et élaborer des outils d'évaluation ; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable.

**Sommaire du contenu**

- Connaissance spécifique des technologies de l'information et de la communication en arts visuels et en arts médiatiques ainsi que des transpositions pédagogiques de celles-ci au primaire et au secondaire ; - Inventaire des propositions de créations médiatiques, des techniques, des aspects langagiers de l'image médiatique dans la classe d'art et dans le laboratoire informatique ; - Influence des médias et de la culture numérique sur les productions des élèves et pistes d'intégration dans les projets de création pédagogique ; - Apport des arts médiatiques sur le développement de la littératie numérique des élèves du primaire et du secondaire ; - Étude des programmes d'enseignement en ce qui a trait aux arts et technologies de l'information et de la communication ; - Diverses approches et stratégies pédagogiques telles que la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité et l'enseignement coopératif ; - Conception et pilotage de situations d'apprentissage tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation ; - Diverses spécificités des clientèles scolaires dont le caractère pluriethnique ; - Les rythmes d'apprentissage ; - Normes et procédures d'évaluation, stratégies d'application et conception d'outils d'évaluation ; - Questions reliées à la gestion de

classe et du laboratoire informatique ; - Réflexion et prise en compte explicite de la dimension éthique reliée à l'usage des nouvelles technologies en classe ; - Discussions de problèmes éthiques pouvant survenir dans une classe d'art utilisant les TIC et recherche de solutions.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 à 13, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Préalables académiques

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

### **AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques**

#### Objectifs

Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

#### Sommaire du contenu

- Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en arts visuels et médiatiques ; - Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire : carnet de traces, portfolio, jeu éducatif, applications, sites web, etc ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en arts visuels et médiatiques qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numériques ou en ligne.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

#### Conditions d'accès

Cheminement DESS : La personne étudiante doit avoir réussi tous les cours du bloc 1 et tous les autres cours du bloc 2 de son programme. Cheminement MEA : Aucune

#### Préalables académiques

AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques

### **AVM8760 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire**

#### Objectifs

Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et

la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en arts visuels et médiatiques, dans une même école.

#### Préalables académiques

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

### **AVM8761 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire**

#### Objectifs

Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

**Conditions d'accès**

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en arts visuels et médiatiques, dans une même école.

**Préalables académiques**

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques et  
MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

**AVM8765 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire****Objectifs**

Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

**Sommaire du contenu**

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

**Conditions d'accès**

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en des arts visuels et médiatiques, dans une même école.

**Préalables académiques**

AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques et AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques

**AVM8766 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire****Objectifs**

Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

**Sommaire du contenu**

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

**Conditions d'accès**

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en des arts visuels et médiatiques, dans une même école.

**Préalables académiques**

AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques et AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques

**DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique**

Étude des mécanismes d'action des composantes du mouvement. Étude des théories de l'anatomie fonctionnelle qui sous-tendent les différentes méthodes d'éducation somatique. Présentation d'étude de cas et exercice d'application dans son milieu professionnel.

**DAN8030 Théorie et observation du mouvement****Objectifs**

Ce cours vise l'acquisition d'outils procéduraux, conceptuels et symboliques pour observer, décrire et analyser le mouvement; l'application de ces outils tant dans son propre mouvement que sur diverses productions corporelles (artistiques, quotidiennes, culturelles,...); la production d'analyses à partir d'une utilisation pertinente de ces outils.

**Sommaire du contenu**

Fondements théoriques de l'analyse du mouvement. Observation et description du mouvement. Expérimentation pratique et utilisation d'outils d'analyse. Utilisation de l'écriture symbolique du mouvement.

**DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse****Objectifs**

Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement de la danse au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de l'enseignante, de l'enseignant spécialisé en danse et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie de la danse au préscolaire, au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

**Sommaire du contenu**

- Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en danse ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et

d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Finalités de l'éducation artistique en contexte scolaire.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 12 et 13 telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

### DAN8716 Évaluation des apprentissages en danse

#### Objectifs

Ce cours vise à amener la personne enseignante spécialiste en danse à connaître les exigences liées à l'évaluation des apprentissages en contexte scolaire. Il lui permettra également de développer les habiletés et les attitudes nécessaires pour planifier et mettre en oeuvre des scénarios d'évaluation cohérents avec les finalités de l'éducation artistique et adaptés aux caractéristiques des élèves ainsi qu'aux particularités de la danse. Plus précisément, ce cours permettra à la personne étudiante de discuter des finalités et des enjeux éthiques de l'évaluation, de distinguer les différentes fonctions de l'évaluation et de se familiariser avec les prescriptions ministérielles qui balisent l'évaluation en contexte scolaire. Elle sera notamment amenée à analyser différents scénarios et outils d'évaluation ainsi qu'à planifier des scénarios d'évaluation et à concevoir des outils qui supportent l'évaluation et qui permettent de garder des traces des apprentissages des élèves. Enfin, le cours permettra à la personne étudiante d'identifier des modalités et des stratégies liées à l'évaluation qui favorisent l'autonomie, l'engagement et la progression des élèves.

#### Sommaire du contenu

- Les finalités et les fonctions de l'évaluation ; - Les cadres réglementaires qui balisent l'évaluation en contexte scolaire ; - Les enjeux éthiques liés à l'évaluation (bienveillance, confidentialité, justice sociale, etc.) ; - La planification de l'évaluation ; - Les approches et stratégies évaluatives soutenues par la recherche ; - Les modalités d'évaluation ; - Les critères d'évaluation ; - Les outils qui soutiennent l'évaluation ; - La rétroaction ; - La consignation de traces d'apprentissage ; - La communication des résultats.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12 et 13, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Préalables académiques

DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse

### DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

#### Objectifs

Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de la danse en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en danse au préscolaire, au primaire et au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

#### Sommaire du contenu

- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement et d'apprentissage

selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements moteur et psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 7, 8, 10, 11, et 12, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Préalables académiques

DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse et DAN8716 Évaluation des apprentissages en danse

### DAN8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en danse

#### Objectifs

Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

#### Sommaire du contenu

- Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en danse ; - Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en danse qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1 à 8, 11, 12 et 13 telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

#### Préalables académiques

DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

### DAN8760 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

#### Objectifs

Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences

pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

#### Préalables académiques

DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

### **DAN8761 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au secondaire**

#### Objectifs

Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

#### Préalables académiques

DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

### **DAN8765 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire**

#### Objectifs

Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

#### Préalables académiques

DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

### **DAN8766 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au secondaire**

#### Objectifs

Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-



apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

#### Préalables académiques

DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

### **EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique**

#### Objectifs

Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de l'enseignante, de l'enseignant spécialisé en art dramatique et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie de l'art dramatique au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

#### Sommaire du contenu

- Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, Régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en art dramatique ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Jeux dramatiques et exercices pratiques pour développer des savoirs essentiels et des contenus de formation.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 8 et 11, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de août.

### **EST8716 Pédagogie numérique et création en art dramatique**

#### Objectifs

Ce cours a pour objectif de familiariser la personne étudiante avec les outils numériques disponibles en milieu scolaire pour planifier, évaluer, organiser et créer en art dramatique, au primaire et au secondaire. À partir de lectures, de démonstrations, d'expérimentations concrètes et de retours critiques en groupe, la personne étudiante sera en mesure d'intégrer la technologie à ses stratégies d'enseignement et d'accompagner ses élèves dans l'exploitation d'outils numériques pour

l'apprentissage. Elle apprendra, grâce à un accompagnement dans l'utilisation de plateformes, applications, moteurs de recherches et logiciels ciblés, à faire des choix éthiques, critiques et stratégiques, selon son objectif pédagogique. Finalement, des technologies numériques seront utilisées dans un processus de transposition didactique visant à développer la compétence « Créer des oeuvres dramatiques ».

#### Sommaire du contenu

- Plates-formes numériques exploitées en milieu scolaire (planifier, organiser, évaluer) ; - Plates-formes numériques exploitées dans le milieu de la création théâtrale professionnelles et adaptation pour le milieu scolaire ; - Éthique professionnelle en lien avec l'exploitation du numérique et de l'intelligence artificielle à l'école ; - Traitement critique de l'information en ligne et pertinence des sources ; - Propriétés intellectuelles et droits de diffusion ou d'utilisation ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Stratégies de création en art dramatique qui impliquent le numérique ; - Outils technologiques spécifiques aux élèves à besoins particuliers.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1, 7, 8 et 11, 12, 13 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

#### Préalables académiques

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique

### **EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique**

#### Objectifs

Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de l'art dramatique en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en art dramatique au préscolaire, au primaire et au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

#### Sommaire du contenu

- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Alignement pédagogique ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 11, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de août.

#### Préalables académiques

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique

**EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique****Objectifs**

Ce cours, de nature magistrale, interactive et pratique, a pour objectif d'outiller la personne étudiante aux modes spécifiques de l'évaluation en art dramatique : connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages à l'intérieur des différentes démarches de création, d'interprétation et d'appréciation de l'élève; élaborer des stratégies et des outils d'évaluation en lien avec les apprentissages réalisés; faire des rétroactions pertinentes; accompagner l'acquisition de compétences; et poser un jugement évaluatif solidement documenté; développer son jugement critique et esthétique. La personne étudiante sera amenée à transposer ces savoirs pour le milieu scolaire et à expérimenter des formules d'appréciation variées.

**Sommaire du contenu**

- Modes spécifiques de l'évaluation en enseignement de l'art dramatique ; - Planification et mise en application de situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec les compétences ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Instruments d'évaluation ministériels ; - Élaboration d'instruments d'évaluation adaptés à l'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire ; - Stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique en regard de leurs caractéristiques et pratiques culturelles ; - Intégration du numérique à l'évaluation des apprentissages.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 5, 11, 12 et 13 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Préalables académiques**

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique et EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique

**EST8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en art dramatique****Objectifs**

Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

**Sommaire du contenu**

- Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en art dramatique qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours synthèse favorise le développement des 13 compétences professionnelles, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

**Conditions d'accès**

Cheminement DESS : La personne étudiante doit avoir réussi tous les cours du bloc 1 et tous les autres cours du bloc 2 de son programme.

Cheminement MEA : Aucune

**Préalables académiques**

EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique

**EST8760 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire****Objectifs**

Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

**Sommaire du contenu**

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

**Conditions d'accès**

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

**Préalables académiques**

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

**EST8761 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au secondaire****Objectifs**

Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

**Sommaire du contenu**

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-

apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

#### Préalables académiques

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

### **EST8765 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire**

#### Objectifs

Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

#### Préalables académiques

EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique et EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

### **EST8766 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au secondaire**

#### Objectifs

Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

#### Préalables académiques

EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique et EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

### **MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts**

#### Objectifs

Ce cours a pour but de développer la capacité d'analyser des situations d'enseignement-apprentissage en art (art dramatique, arts plastiques, danse et musique) sous l'angle de la gestion de classe à l'aide d'une grille d'analyse. En amenant la personne étudiante à porter un regard critique sur sa pratique enseignante, ce cours lui permettra d'acquérir des savoirs et des savoir-faire inhérents au développement des compétences professionnelles relatives à la gestion de classe en art.

#### Sommaire du contenu

- Valeurs pédagogiques et éthiques ; - Approches et modèles soutenus par la recherche en gestion de classe ; - Planification des enseignements-apprentissages ; - Organisation et fonctionnement des groupes en classe ; - Motivation des élèves ; - Prévention et gestion des comportements inappropriés ; - Application des stratégies de gestion de classe ; - Conditions favorables au développement des compétences sociales des élèves dans une diversité de contextes (ex. : interculturels et inclusifs) ; - Outils de consignation et de suivi ; - Ajustements dans l'action et retour réflexif.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**MEA8031 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers****Objectifs**

Ce cours vise l'acquisition de savoirs permettant à la personne étudiante de situer, de comprendre et d'harmoniser ses actions pédagogiques en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves telle qu'elle se manifeste en classes d'art (art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique). Elle sera amenée à comprendre les bases historiques et théoriques relatives aux pratiques inclusives en enseignement des arts, de même qu'à élaborer une réflexion critique sur les diverses approches, courants et modèles qui les traversent. La personne étudiante élaborera, en considérant ses responsabilités légales, des stratégies d'enseignement et de différenciation pédagogique qui répondent aux besoins affectifs, sociaux, cognitifs et physiques d'élèves ayant des besoins particuliers. Elle s'appuiera sur ses expériences professionnelles ainsi que sur une démarche de recherche pour approfondir ses connaissances et développer une réflexion personnelle sur les enjeux sociaux et pédagogiques de l'enseignement des arts auprès de ces populations spécifiques.

**Sommaire du contenu**

- Nomenclature et étiologie des troubles diagnostics présents dans la documentation officielle du ministère de l'Éducation en lien avec les élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation ; - Loi sur l'instruction publique, organisation des services éducatifs et cadre légal de la profession enseignante en ce qui a trait aux EHDAA ; - Enjeux éthiques, rôle et mandat de la personne enseignante spécialiste en art auprès des EHDAA ; - Courants et approches théoriques et pratiques (biomédical, bio-psycho-social, sociologique, psychologique, philosophique, éducatif, neuroéducatif, etc.) en enseignement et en intervention auprès des EHDAA ; - Différenciation pédagogique : notions et mesures de flexibilité, d'adaptation et de modification pédagogiques appliquées à l'enseignement d'une discipline artistique et les plans d'intervention associés.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 11 et 13 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (Gouvernement du Québec, 2020).

**MEA8041 Fondements et enjeux actuels en enseignement des arts****Objectifs**

Ce cours vise l'acquisition de savoirs théoriques et stratégiques qui permettront à la personne étudiante de construire sa représentation du rôle de l'éducation artistique au regard d'enjeux sociaux contemporains mettant en concurrence des systèmes de valeurs divergents (réchauffement climatique, diversité de genre, inégalités socio-économiques, etc.). En revisitant l'histoire de l'éducation et de l'enseignement des arts au Québec et en mobilisant une culture scientifique et informationnelle, la personne étudiante sera amenée à clarifier ses valeurs éducatives et pédagogiques afin de préciser le sens de ses interventions en milieu scolaire. Au terme du cours, elle sera en mesure de s'engager dans une démarche d'actualisation continue de sa pratique en fonction des programmes d'études scolaires, de l'évolution des réalités sociales et des recherches en enseignement des arts.

**Sommaire du contenu**

- Histoire de l'éducation au Québec et de l'enseignement des arts en milieu scolaire ; - Théories éducatives en enseignement des arts ; - Axes de recherche et d'intervention en enseignement des arts ; - Valeurs éducatives et pédagogiques sous l'angle des enjeux sociaux et des programmes d'études scolaires.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 13, telles que présentées

dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Préalables académiques**

MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

**MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique****Objectifs**

Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement de la musique au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de l'enseignante, de l'enseignant spécialisé en musique et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie de la musique au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

**Sommaire du contenu**

- Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en musique ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Développement musical des enfants et des adolescents basé sur les données issues de la recherche.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

**Modalité d'enseignement**

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

**MUS8716 Enseignement-apprentissage de la guitare en milieu scolaire****Objectifs**

Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante d'acquérir les connaissances et habiletés pour être autonome dans l'enseignement de la guitare au primaire et au secondaire. Ainsi, elles apprendront les techniques de jeu à l'instrument dans différents genres et styles musicaux nécessaire au jeu individuel, en ensemble ou pour accompagner. De plus, elles devront concevoir des activités pédagogiques et d'évaluation s'inscrivant dans une progression logique des apprentissages de leurs élèves tout en prenant en compte les spécificités de l'instrument (symboles pour l'écriture, technique de jeu, possibilités harmoniques, etc.). Par ailleurs, ce cours leur permettra d'expérimenter des stratégies pédagogiques et didactiques propres à l'enseignement de la guitare ainsi que de se préparer à la gestion d'une classe de guitares en milieu scolaire. Ce cours offre des outils permettant de comprendre le fonctionnement de l'instrument dans le but de créer du matériel pédagogique. Il permet des occasions de microenseignement et de direction d'un ensemble de guitares ainsi que des occasions de transfert des apprentissages vers d'autres instruments à cordes pincées.

**Sommaire du contenu**

- Apprentissage des conventions d'écriture pour guitare ; - Apprentissage de techniques de jeu soliste, d'accompagnement, d'ensemble et d'un orchestre de guitares ; - Exploration de genres et styles musicaux variés par l'expérimentation en groupe, en petit groupe et en solo ; - Expérimentation du matériel pédagogique disponible sur le marché ; - Initiation à l'entretien des instruments.

**Compétences professionnelles en enseignement**

Ce cours favorise le développement de certaines compétences

professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation.

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

#### Préalables académiques

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

### **MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire**

#### Objectifs

Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de la musique en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en musique au préscolaire et au primaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

#### Sommaire du contenu

- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche : l'enseignement systématique, les approches Dalcroze, Orff et Kodaly, le jeu pour soutenir le plaisir d'apprendre, le chant pour favoriser l'ouverture à la diversité culturelle, notamment les cultures autochtones, etc. ; - Principes de base du chant, du mouvement et du jeu aux instruments ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois d'août.

#### Préalables académiques

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

### **MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire**

#### Objectifs

Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de la musique en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en musique au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

#### Sommaire du contenu

- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; -

Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Analyse de partitions, démarrage d'un ensemble instrumental, didactique des paramètres sonore, technique et organisation de répétitions, etc. ; - Ressources didactiques, pédagogiques et de développement professionnel ; - Banque de ressources pédagogiques constituée par et pour les personnes étudiantes ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Principes de gestion d'une classe de musique au secondaire : comportements, ressources, concerts, sorties, etc. ; - Gestion d'un programme de musique au secondaire ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

#### Préalables académiques

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

### **MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire**

#### Objectifs

Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante d'acquérir les techniques de base de la direction en milieu scolaire. Elle développera son apprentissage de la technique gestuelle et de l'interpersonnelle (gestion de temps, communication) adaptées à la fois à la direction chorale et orchestrale. Elle développera son pratique réflexif en s'observant d'une manière régulière. De plus, elle appliquera ses connaissances musicales lecture à travers son étude des partitions et sa planification et gestion des répétitions.

#### Sommaire du contenu

- Enseignement des techniques de base de direction (battre neutre) ; - Apprentissage des notions inhérentes et entrelacées à la direction en milieu scolaire (les connaissances musicales, l'interpersonnelle, les gestes) ; - Direction d'un petit groupe choral (sans baguette) ; - Direction d'une harmonie (avec baguette) ; - Pratique réflexive sur sa direction ; - Interprétation de pièces musicales variées en chantant et jouant d'un instrument appris dans le cadre des cours d'initiation aux bois, cuivres et percussions et à leur enseignement en milieu scolaire.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 11 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Préalables académiques

MUS8716 Enseignement-apprentissage de la guitare en milieu scolaire

### **MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique**

#### Objectifs

Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un

rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

#### Sommaire du contenu

- Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en musique ; - Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en musique qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne : compositions et arrangements musicaux, outils pédagogiques, cahier d'activités, méthode instrumentale, applications et sites web, etc.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

#### Conditions d'accès

Cheminement DESS : La personne étudiante doit avoir réussi tous les cours du bloc 1 et tous les autres cours du bloc 2 de son programme.  
Cheminement MEA : Aucune

#### Préalables académiques

MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire ou MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire

### **MUS8760 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire**

#### Objectifs

Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

#### Préalables académiques

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

### **MUS8761 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au secondaire**

#### Objectifs

Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

#### Préalables académiques

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

### **MUS8765 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire**

#### Objectifs

Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

#### Préalables académiques

MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire et MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

### **MUS8766 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au secondaire**

#### Objectifs

Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

#### Sommaire du contenu

- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

#### Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

#### Modalité d'enseignement

La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues.

#### Conditions d'accès

Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

#### Préalables académiques

MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire et MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

## CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL

## Concentration art dramatique

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
<b>Année 1</b>	Bloc 2 EST8711	Bloc 1 MEA8021	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 EST8760* ou EST8761*	Bloc 2 EST8716 Bloc 3 EST8760* ou EST8761*	15
<b>Année 2</b>	Bloc 2 EST8721	Bloc 2 EST8726	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 EST8765* ou EST8766*	Bloc 2 EST8731 Bloc 3 EST8765* ou EST8766*	15

\* Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres

## Concentration arts visuels et médiatiques

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
<b>Année 1</b>	Bloc 2 AVM8711	Bloc 1 MEA8021	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 AVM8760* ou AVM8761*	Bloc 2 AVM8716 Bloc 3 AVM8760* ou AVM8761*	15
<b>Année 2</b>	Bloc 2 AVM8721	Bloc 2 AVM8726	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 AVM8765* ou AVM8766*	Bloc 2 AVM8731 Bloc 3 AVM8765* ou AVM8766*	15

\*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres

## Concentration danse

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
<b>Année 1</b>	Bloc 2 DAN8711	Bloc 1 MEA8021 Bloc 2 DAN8716	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 DAN8760* ou DAN8761*	Bloc 3 DAN8760* ou DAN8761*	15
<b>Année 2</b>	Bloc 2 DAN8030 ou DAN7820	Bloc 2 DAN8721	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 DAN8765* ou DAN8766*	Bloc 2 DAN8731 Bloc 3 DAN8765* ou DAN8766*	15

\*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres



**Concentration musique**

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
<b>Année 1</b>	Bloc 2 MUS8711	Bloc 1 MEA8021	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 MUS8760* ou MUS8761*	Bloc 2 MUS8716 Bloc 3 MUS8760* ou MUS8761*	15
<b>Année 2</b>	Bloc 2 MUS8721 ou MUS8722	Bloc 2 MUS8726	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 MUS8765* ou MUS8766*	Bloc 2 MUS8731 Bloc 3 MUS8765* ou MUS8766*	15

\*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 19/02/24, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Automne 2024